



BOITE POSTALE 727 N'DJAMENA - TCHAD  
Tél. : 00235 22 52 41 45 / 22 52 40 29 Fax : 00235 22 52 41 37  
E-mail : [cab@cblt.org](mailto:cab@cblt.org); [cblt.lcbc@gmail.com](mailto:cblt.lcbc@gmail.com)

### APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

#### **SELECTION D'UNE OSC OU ONG NATIONALE POUR LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIVITES DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES COMMUNAUTES ET AUTRES ACTEURS POUR L'AMELIORATION DE LA SURVEILLANCE ET LA GESTION DES ECOSYSTEMES DU BASSIN DU LAC TCHAD DANS LE CADRE DU PROJET CBLT FEM PNUD**

La Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) a reçu du FEM/PNUD un financement pour couvrir le coût du Projet « Amélioration de la gestion du Lac Tchad par la mise en œuvre du Programme d'actions stratégiques pour le bassin du Lac Tchad pour renforcer la résilience au changement climatique et réduire le stress sur les écosystèmes ». Elle a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre des contrats de service des ONG/OSC spécialisées chargées du renforcement des capacités des parties prenantes tant au sein du Secrétariat Exécutif de la CBLT qu'au niveau des parties prenantes des Etats Membres.

Les services prévus dans le cadre de ces contrats visent à mettre à la disposition de la CBLT, des ONG/OSC spécialisées dans la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités des communautés et autres acteurs pour l'amélioration de la surveillance et la gestion des écosystèmes du bassin du Lac Tchad dans le cadre du projet CBLT FEM PNUD».

Cette mission qui s'étendra sur 09 mois a pour objectif de contribuer à renforcer les capacités techniques et opérationnelles ainsi que la sensibilisation des communautés riveraines nationales en vue de faciliter la mise en œuvre des pratiques de gestion durable des ressources naturelles du bassin du Lac Tchad au niveau local et transfrontalier.

Le mandat de la structure/ONG/OSC nationale, le contexte et les objectifs spécifiques de la mission sont détaillés dans les Termes de référence.

Les structures/ONG/OSC intéressées par cet appel doivent fournir une manifestation d'intérêt contenant les informations suivantes :

- (i) Une fiche de présentation de la structure/ONG/OSC (domaine d'expertise et ressources...);
- (ii) Les références pertinentes concernant l'exécution des contrats analogues avec mention obligatoire des données suivantes : libellé des missions, pays, période d'exécution ..... ;
- (iii) La liste, les compétences et les attributions du personnel clé accompagnées de leur CV ;
- (iv) La connaissance de la CBLT.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Manuel de Procédures Administratives, financières et comptables de la CBLT.

Les structures/ONG/OSC intéressées peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous mentionnée ou télécharger les TDRs détaillés sur le site de la CBLT : <http://www.cblt.org/fr/actualites/appel-proposition-rfp>

SECRETARIAT EXECUTIF  
DE LA COMMISSION DU BASSIN DU LAC TCHAD

BOITE POSTALE 727 N'DJAMENA – TCHAD  
Tél. : 00235 22 52 41 45 / 22 52 40 29 Fax: 00235 22 52 41 37  
E-mail : [projectcblt.td@undp.org](mailto:projectcblt.td@undp.org) ; [cab@cblt.org](mailto:cab@cblt.org); [cblt.lcbc@gmail.com](mailto:cblt.lcbc@gmail.com)

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus ou envoyées par mail **au plus tard** le Jeu. 23 Décembre 2021 ..... à 18h (Heure de N'Djamena) et porter la mention « **Manifestation d'intérêt pour la sélection d'une OSC ou ONG nationale spécialisée dans la mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités des communautés riveraines et autres acteurs pour l'amélioration de la surveillance et la gestion de l'écosystème du bassin du Lac Tchad dans le cadre du projet FEM PNUD CBLT** ».

# **TERMES DE REFERENCE POUR LA SELECTION D'UNE OSC OU ONG NATIONALE POUR LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIVITES DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES COMMUNAUTES ET AUTRES ACTEURS POUR L'AMELIORATION DE LA SURVEILLANCE ET LA GESTION DES ECOSYSTEMES DU BASSIN DU LAC TCHAD DANS LE CADRE DU PROJET CBLT FEM PNUD**

## **I. CONTEXTE**

Le Bassin du Lac Tchad offre aux 47 millions de personnes qui y vivent divers services environnementaux, comme l'approvisionnement (alimentation et eau), le soutien (terre et cycle nutritif), la régulation (reconstitution de la nappe phréatique, piégeage du carbone, purification de l'air) et la culture (récréation, spiritualité, éducation). Les ressources environnementales apparaissent ainsi essentielles pour la survie de la population du Bassin du Lac Tchad, pour sa subsistance comme pour ses activités économiques.

Durant les dernières décennies, sous l'influence croissante des changements environnemental et climatique et des pratiques non appropriées, l'étendue du Lac a rétréci de 25.000 à 2.500 km<sup>2</sup> (soit plus de 90 pour cent), avec un impact marqué sur la quantité et la qualité des eaux, des écosystèmes connexes, des activités économiques et de la sécurité alimentaire dans le bassin. Les effets induits par ces changements mettent en péril la vie de plus de 47 millions d'habitants qui vivent et tirent l'essentiel de leur subsistance d'activités économiques comme la pêche, l'agriculture et l'élevage. Cette dégradation accélérée des ressources en eau et des écosystèmes est exacerbée par les effets du changement climatique et de la situation d'insécurité grandissante dans la zone.

Face à la dégradation des ressources en eaux et des écosystèmes dans le bassin du lac Tchad, les États ont manifesté leur forte volonté à aborder ensemble les questions liées à la gestion durable du lac et de son bassin à travers l'adoption de la charte de l'eau en 2012.

Pour une mise en œuvre effective de la charte de l'eau, un nombre accru d'acteurs doit prendre conscience des obligations environnementales régionales, nationales et locales et savoir comment s'en acquitter. En outre, il convient d'informer les acteurs clés (communautés riveraines du lac, secteur privé exploitant les ressources du bassin, OSC, universitaires, etc.) des décisions relatives aux instruments politiques de la CBLT et de la Charte de l'eau du bassin du Lac Tchad, notamment en raison du rôle important qu'ils doivent jouer pour rendre effectives les décisions et la mise en œuvre sur le terrain.

Le projet « Appui à l'amélioration de la gestion du Lac Tchad » est une initiative régionale financée par le FEM et mis en œuvre conjointement par le PNUD et la CBLT. Son objectif principal est d'aider la CBLT et ses États membres à arriver à une gestion écosystémique intégrée et résiliente du lac Tchad à travers la mise en œuvre des réformes politiques, juridiques et institutionnelles convenues et des investissements aptes à améliorer la qualité et la quantité de l'eau, protéger la biodiversité et pérenniser les moyens de subsistance. La réalisation de cet objectif mettra fin aux préoccupations liées à la capacité de la CBLT et de ses États membres à concevoir et mettre en œuvre des politiques de gestion durable et à mettre un terme aux pratiques non durables d'exploitation des sols et des eaux, conformément au PAS et à la Charte de l'eau adoptée au niveau régional.

En effet la composante 3 du projet « Appui à l'amélioration de la gestion du Lac Tchad » vise à créer un environnement favorable pour la mise en œuvre du PAS du bassin du Lac Tchad, à travers

- (i) le renforcement des capacités des institutions et des autres acteurs et
- (ii) le renforcement de l'implication populaire dans la résolution des problèmes identifiés dans le bassin du Lac Tchad à travers l'amélioration du rôle et de la capacité des communautés riveraines du lac à soutenir efficacement la gestion durable des ressources naturelles du bassin du Lac Tchad, conformément au PAS et à la Charte de l'eau.

A cet effet, la CBLT recherche, un partenaire d'exécution des activités inscrites dans la composante 3 du projet pour assurer la formation et la sensibilisation des communautés dans les portions nationales du bassin du lac

Tchad pour renforcer l'implication des populations dans la résolution des problèmes relatifs à la gestion des ressources naturelles identifiés dans le bassin du Lac Tchad.

## **II. OBJECTIFS DE LA PRESTATION**

L'objectif global de la prestation est de contribuer à renforcer les capacités techniques et opérationnelles ainsi que la sensibilisation des communautés et acteurs locaux du bassin en vue de faciliter la mise en œuvre des pratiques de gestion durable des ressources naturelles du bassin du Lac Tchad au niveau local et transfrontalier.

Plus spécifiquement, la prestation permettra de :

1. Élaborer un manuel de sensibilisation, de participation publique et de coopération, un plan d'action pour la mise en œuvre du manuel ;
2. Proposer un mécanisme de mobilisation des ressources pour garantir la durabilité des actions ;
3. Identifier et organiser les parties prenantes locales de la portion nationale du bassin afin de faciliter la mise en œuvre de la Charte de l'Eau du BLT ;
4. Renforcer les connaissances des parties prenantes sur les questions de gestion et de coopération transfrontalières dans la gestion des ressources du bassin ;
5. Doter les communautés locales de compétences et outils nécessaires pour améliorer la prise de décision en matière de coopération et de gestion intégrée des ressources en eau du bassin du Lac Tchad et de ses écosystèmes connexes ;
6. Sensibiliser les parties prenantes sur les défis environnementaux et enjeux émergents dans le bassin du Lac Tchad et sur les outils et connaissances pertinents en matière de gestion du bassin.

## **III. RÉSULTATS ATTENDUS DE LA PRESTATION**

1. Un manuel de sensibilisation, de participation publique et de coopération incluant un plan d'action est disponible ;
2. Un mécanisme de mobilisation des ressources garantissant la durabilité des actions est proposé ;
3. Les parties prenantes clés sont identifiées et leurs capacités organisationnelles renforcées ;
4. Les capacités des parties prenantes en matière de gestion et de coopération transfrontalières dans la GRN sont renforcées ;
5. La prise de décision par les communautés locales en matière de GRN est renforcée ;
6. Les défis environnementaux et les enjeux émergents dans le bassin sont maîtrisés par les parties prenantes locales ;
7. Les parties prenantes locales sont dotées d'outils et de connaissances en matière de gestion durable des ressources dans le bassin ;
8. Une brochure sur les principales obligations de la Charte de l'eau et des outils de gestion de l'eau adaptés aux besoins des communautés est élaborée
9. Un mécanisme de suivi post formation et de capitalisation des résultats est proposé.

## **IV. DEVOIRS ET RESPONSABILITES DU PRESTATAIRE**

Sous la supervision conjointe du Directeur Technique de la CBLT et du Coordonnateur Régional de l'Unité de Gestion du Projet, le prestataire retenu aura pour mission de mettre en œuvre le produit 3 de la composante 3 du projet « Appui à la CBLT pour l'Amélioration de la gestion du lac Tchad » : *Développer les capacités de participation et offrir une formation et une sensibilisation sur la gestion environnementale aux usagers des ressources du bassin*

Sous ce produit, l'OSC/ONG devra :

1. Élaborer d'un manuel de sensibilisation, de participation publique et de coopération incluant un plan d'action ;
2. Proposer un mécanisme de mobilisation des ressources pour garantir la durabilité des actions ;
3. Faciliter l'organisation des parties prenantes en groupements/réseaux/plateformes pour faciliter les concertations multi acteurs ;
4. Organiser des forums de formation et d'information sur les défis environnementaux et enjeux émergents du bassin du Lac Tchad;

5. Concevoir des outils de communication adaptés au contexte de la portion nationale, qui mettent en relief la contribution du réseau à la gestion du Lac Tchad ;
6. Réaliser une brochure sur les principales obligations de la Charte de l'eau et des outils de gestion de l'eau adaptés aux besoins des communautés ;
7. Organiser des campagnes de sensibilisation sous forme de réunions locales et via les presses nationales et les radios communautaires ;
8. Instaurer des mécanismes permettant à ces acteurs de suivre et évaluer l'impact de la mise en œuvre de la Charte de l'eau et de la gestion conjointe des eaux de surface et souterraines ;
9. Instaurer des mécanismes permettant de faire le suivi post formation et d'évaluer les changements majeurs observés.

#### **V. LIVRABLES**

1. Un manuel de sensibilisation, de participation publique et de coopération, incluant un plan d'action ;
2. Un mécanisme de mobilisation des ressources ;
3. Un recueil d'outils de communication adaptés au contexte de la portion nationale, qui mettent en relief la contribution du réseau à la gestion du Lac Tchad ;
4. Une série d'accords et MoU/Conventions portant organisation des parties prenantes locales de la portion nationale du bassin ;
5. Une brochure sur les principales obligations de la Charte de l'eau et des outils de gestion de l'eau adaptés aux besoins des communautés est élaborée
6. Un mécanisme permettant à ces acteurs de suivre et évaluer l'impact de la mise en œuvre de la Charte de l'eau et de la gestion conjointe des eaux de surface et souterraines ;
7. Un mécanisme permettant de faire le suivi post formation et d'évaluer les changements majeurs observés
8. Un recueil de bonnes pratiques

#### **VI. PROFIL DES STRUCTURES SOUMISSIONNAIRES**

1. Les structures techniques soumissionnaires au présent appel à manifestation d'intérêt devront :
2. **Être officiellement reconnues dans l'Etat membre de la CBLT** (éliminatoire) ;
3. Disposer d'une représentation dans les portions nationales du bassin et ou y avoir déjà travaillé (Joindre les documents justificatifs) ;
- 4.
5. Justifier d'expériences réussies en matière de gestion intégrée des ressources naturelles (Joindre les justificatifs) ;
6. Justifier d'expériences réussies dans les domaines de la sensibilisation publique et d'accompagnement des communautés dans la gestion des ressources naturelles et dans l'éducation environnementale (préciser les références de ces différentes expériences et les acteurs clés) ;
7. Avoir une bonne connaissance du Bassin du Lac Tchad ;
8. Disposer d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels expérimentés dans les méthodologies de formation des adultes ;
9. Avoir et justifier d'une grande capacité opérationnelle sur le terrain ;
10. Être disponible à partir de janvier 2022.

#### **VII. CRITERES DE PREQUALIFICATION**

Les structures/ONG/OSC intéressées par cet appel doivent fournir une manifestation d'intérêt contenant les informations suivantes :

- (i) Une fiche de présentation de la structure/ONG/OSC (domaine d'expertise et ressources....) ;
- (ii) Les références pertinentes concernant l'exécution des contrats analogues avec mention obligatoire des données suivantes : libellé des missions, pays, période d'exécution ..... ;
- (iii) La liste, les compétences et les attributions du personnel clé accompagnées de leur CV ;
- (iv) La connaissance du BLT.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Manuel de Procédures Administratives, financières et comptables de la CBLT.

Les structures/ONG/OSC intéressées peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous mentionnée ou télécharger les TDRs détaillés sur le site de la CBLT : <http://www.cblt.org/fr/actualites/appel-proposition-rfp>

#### Grille d'évaluation

Critères d'évaluation		Maximum de points attribuables
	<b>Expertise de la structure</b>	
1	Fiche de présentation de la Structure	10
2	Références pertinentes concernant l'exécution des contrats analogues avec mention obligatoire des données : libellé des missions, pays/zones d'intervention, périodes d'exécution	50
3	Liste des compétences et attributions du personnel clé accompagnées des CV	30
4	Connaissance du BLT	10
	<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

#### **VIII. CRITERES FINAUX DE SELECTION**

Pour l'atteinte des résultats, la CBLT sélectionnera pour une période de Neuf (9) mois une organisation non gouvernementale nationale ou locale spécialisée et expérimentée pour la mise en œuvre des activités inscrites dans le produit 3 de la composante 3 du projet « Appui à la CBLT pour l'amélioration de la gestion du lac Tchad ».

Cette sélection se fera sur la base des critères suivants :

- L'Expertise de la structure en matière de gestion intégrée des ressources en eaux dans un contexte transfrontalier ;
- La méthodologie et plan de travail incluant l'innovation ;
- Les qualifications et expériences de la structure et ;
- Le budget proposé.

Les propositions techniques seront évaluées selon les formulaires ci-dessous

<b>Récapitulatif des formulaires d'évaluation des propositions techniques</b>	Nbre max de
---	-------------

		points
1.	Expérience de la structure en matière de gestion intégrée des ressources naturelles dans prenant en compte le changement climatique et de l'aspect genre :	40
2.	Méthodologie, organisation du travail et, planning d'intervention	30
3.	Qualifications et expériences de la Structure	30
<b>Total</b>		<b>100</b>

10. Evaluation de la Proposition technique : <b>Expérience de la structure</b>		Nbre max de points
1.1	- Au moins 5 années d'Expérience dans le domaine de la gestion intégrée des ressources en eaux en contexte de changement climatique	10
1.2	- Au moins 7 années d'Expérience dans la gestion des ressources naturelles dans un contexte de changement climatique en milieu local	15
1.3	et transfrontalier - Au moins 5 ans d'Expérience dans la formation et la sensibilisation communautaire	15
<b>Sous total</b>		<b>40</b>

11. Evaluation de la proposition technique : <b>Méthodologie et plan de travail</b>		Nbre max de points
2.1	La compréhension des Termes de Référence	5
2.2	L'étendue de la tâche est-elle bien définie et correspond-elle au mandat ?	10
2.3	La pondération des différentes composantes	5
2.4	La cohérence du chronogramme de travail avec les TDR (Clarté du plan de travail, succession, réalisme et logique de la planification des activités pour une bonne exécution de la mission)	10
<b>Sous total</b>		<b>30</b>

12. Evaluation de la proposition technique : <b>Qualification des experts</b>		
3.1	<b>Qualifications</b> - Chef de mission : Au moins Master (Bac+5) en Agronomie, Environnement, Sociologie, Communication, discipline apparentée, etc.) avec spécialisation en gestion intégrée des ressources en Eaux - Autres membres de l'équipe : Ingénieur Agronome, Sciences Sociales, de l'Environnement et apparentées	20
3.2	<b>Connaissances linguistiques</b> (Anglais et Français requis)	10

<b>Sous total</b>	<b>30</b>
-------------------	-----------